

République Française

Département de la  
Seine-et-Marne

Arrondissement de  
Meaux

Commune de  
MERY-SUR-MARNE

**DÉLIBÉRATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 21 mars 2026**

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le 23/03/2026

ID : 077-217702901-20260321-DEL\_2026\_15-DE



L'an deux mille vingt-six, le vingt et un mars, le Conseil Municipal légalement convoqué le 16/03/2026 s'est réuni, sous la présidence de Sami SEDDIK, Maire

**Membres en exercice : 15 – Présents : 14 - Votants : 14**

**Présents :** CANDELA Sylvana, CHARBONNIER Jean-Pierre, CHENAL Hervé, CLEMENT Bruno, CUGUEN Florence, DRIOT Dominique, DRIOT Patrick, HOURDRY Amandine, LALOUX Baudoin, MESNIER Noëlla, ROBERT Elodie, ROBERT Stéphane, SEDDIK Sami, SIGAUT Christine.

**Absents :**

Pierre LORANDIN

**Secrétaire de séance :** Elodie ROBERT

**DEL 2026 15 Désignation du correspondant défense**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;  
Considérant l'installation du conseil municipal en date du 21 mars 2026 ;  
Considérant la candidature de Monsieur Bruno CLEMENT ;

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide***

De nommer M. Bruno CLEMENT correspondant défense de la commune de Méry-sur-Marne.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus

**Secrétaire de séance**  
Elodie ROBERT



**Le Maire**  
Sami SEDDIK

Le maire,

-Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif, dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication et de sa réception par le représentant de l'État.